



MAIRIE DE SAINT MARC SUR SEINE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL DU 4 AVRIL 2013

L'an deux mil treize, et le quatre avril à 20h30, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur SEYTRE Gilles, maire.

Présents : MARTIN M – LEVE C – MALNOURY B - COLLADO JP – BARKATOFF JC – CHAPUIS D

Procuration : MAURICE MC

Absents: LEFEVRE G - MANGIN L – CAPEFIGUE L

Secrétaire de séance : MARTIN Michel

COMPTES ADMINISTRATIFS 2012

Après exposés de Michel MARTIN, 1^{er} adjoint au Maire, le conseil municipal décide de voter à l'unanimité les comptes administratifs 2012 comme suit :

SERVICE DES EAUX

FONCTIONNEMENT

Recettes : 28 114.32€

Dépenses : 24 829.14€

Soit un excédent de 3 285.18€

INVESTISSEMENT

Recettes 18 434.61€

Dépenses : 21 598.94€

Soit un déficit de 3 164.33€

COMMUNE

FONCTIONNEMENT

Recettes 119 128.23€

Dépenses : 126 543.39€

Soit un déficit de 7 415.16€

INVESTISSEMENT

Recettes 10 321.50€

Dépenses : 46 860.18€

Soit un déficit de 36 538.68€

COMPTES DE GESTIONS 2012

Après exposé de Michel MARTIN, 1^{er} adjoint au Maire, le conseil municipal approuve les comptes de gestion 2012 « COMMUNE » et « SERVICE DES EAUX » présenté par le receveur municipal de Venarey les Laumes et n'émet aucune réserve.

ABONNEMENT EAU 2013

Le conseil municipal décide de ne pas facturer l'abonnement du service des eaux pour l'année 2013 ceci afin de rembourser les propriétaires de la visite du SPANC.

BUDGETS PRIMITIFS 2013

Après exposé du maire, le conseil municipal vote à l'unanimité les budgets primitifs pour l'année 2013 comme suit :

SERVICE DES EAUX

FONCTIONNEMENT

Recettes : 69 201.57€

Dépenses : 69 201.57€

INVESTISSEMENT

Recettes : 85 646.32€

Dépenses : 85 646.32€

COMMUNE

FONCTIONNEMENT

Recettes : 155 809.35€

Dépenses : 155 809.35€

INVESTISSEMENT

Recettes : 140 601.76€

Dépenses : 140 601.76€

CLASSEMENT DE PARCELLE

Après exposé du maire, le conseil municipal décide de classer la parcelle cadastrée AB 277 comme emprise du domaine public routier communal.

INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Les jeunes filles ou garçons né(e)s en 1997 doivent venir se recenser en mairie dans le mois qui suit leur 16^{ème} anniversaire muni(e)s du livret de famille.
- ✓ Rachel vous accueille à l'Agence Postale Communale du mardi au samedi de 9h30 à 12h30.
- ✓ Le secrétariat de mairie sera fermé pour congés du 22 au 25 avril 2013. En cas d'urgence, merci de joindre le maire ou les adjoints.

Le Maire,
Gilles SEYTRE